

CONTENU NET:

NO DE LOT:

PARMETOL* K-50

UN LARGE SPECTRE MICROBIOCIDE D'USAGES MULTIPLES. CE PRODUIT S'UTILISE DANS LA PRÉSERVATION DES ÉMULSIONS, SUSPENSIONS, DISPERSIONS ET TOUTES AUTRES SOLUTIONS AQUEUSES DANS LES INDUSTRIES DE PEINTURES, ADHÉSION, TEINTURES, DÉTERSIFS, TEXTILES ET INDUSTRIES ALLIÉES

(left panel)

LE MODE D'EMPLOI:

Pour contrôler Les Contaminations Microbiennes: Ce produit peut être ajouté directement aux solutions aqueuses dans les concentrations de 0.04% - 0.30% dépendant de la sévérité de l'infection microbienne, le degré de préservation requis et le produit traité. Contactez le fournisseur pour plus d'information.

Émulsion (Peinture)	0.05 – 0.20%
Émulsion (Latex)	0.04 – 0.10%
Adhésion	0.05 – 0.25%
Collese Gélatines	0.05 – 0.30%
Finis Par Vaporisation	0.10 – 0.20%
Détersifs savons	0.05 – 0.10%
Émulsions de Cire et Vernis	0.05 – 0.30%
Carboxymethylcellulose	0.05 – 0.20%
Compose D'enduit Pour Papier	0.05 – 0.20%
(Ne-contact pas la nourriture)	

AVERTISSEMENT:

Parmetol* K-50 est nocif s'il est ingéré. Éviter le contact avec la peau et les éclaboussures dans les yeux. "Danger – irrite les yeux"

PREMIERS SOINS: TENIS HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

En cas dans les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. □

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. □

(center panel)

INDUSTRIEL

GARANTIE:

Chloroacetamide 13%

Paraformaldehyde 8%

NO. D'ENREGISTREMENT: 14373

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

PRODUITS GRAY

242 Applewood Crescent, Unit 14
Concord, Ontario L4K 4E5

(Right panel)

ÉLIMINATION:

1. Rincer à fond le récipient vide et ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Suivre les instructions provinciales pour tout nettoyage additionnel nécessaire du récipient avant son élimination.
3. Rendre le récipient vide impropre à tout usage additonnel.
4. Éliminer le récipient conformément aux exigences provinciales.
5. Pour plus de renseignements sur l'élimination de la quantité inutilisée ou superflue et le nettoyage des lieux d'un déversement, communiquer avec l'Organisme provincial chargé d la Réglementation du produit ou avec le fabricant.

L'ATTENTION DE L'USAGER:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUE: Administrer un traitement symptomatique.

*Marque Déposée

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))